

FRANCHE-COMTÉ

Les agriculteurs plus exposés aux cancers de la peau

C'est le sujet de thèse choisi par le Haut-Saônois Mathieu Longet, futur médecin généraliste en milieu rural, en lien avec la Mutualité sociale agricole (MSA).

Une étude de la Mutualité sociale agricole (MSA) montre que les agriculteurs, ont de façon générale une meilleure santé que la moyenne des Français. Toutefois, leurs pratiques et la vie au grand air les exposent de trois à cinq fois plus aux cancers. Notamment ceux de la peau, mélanomes et carcinomes, risque dont ces gros travailleurs peu enclins à se plaindre de leur sort, et donc à se faire suivre, semblent peu ou mal informés, quand ils ne sont pas tout simplement négligents de leur propre santé.

Un fort taux de réponse

C'est ce sujet que le docteur Mathieu Longet, petit-fils et neveu d'agriculteurs du pays graylois, a empoigné pour sa thèse de doctorat en lien avec la MSA. Sur 26 000 chefs d'exploitations actifs en Franche-Comté, 10 000 ont été questionnés. « On a ciblé les plus exposés au soleil, aussi bien des éleveurs de bovins, qui représentent 70 % du panel que des maraîchers, des viticulteurs, des arboriculteurs, des bûcherons, des paysagistes ou des centres hippiques », explique le jeune médecin qui s'installera en tant que généraliste en milieu rural à la fin de l'année.

En un mois et demi, le thésard enregistre un taux de réponse de 24 %, résultat exceptionnel quand ce type de questionnaire plafonne en général nettement



Le docteur Mathieu Longet, auteur d'une thèse sur la surexposition des agriculteurs au soleil et aux risques associés de cancers de la peau. Photo ER/Frédéric JIMENEZ

en dessous de 20 %. Et le premier résultat est que 75 % des agriculteurs ayant répondu à l'appel sont « conscients d'être à risque mais utilisent rarement tous les moyens de protection à leur disposition ! »

Si les deux tiers se parent d'un couvre-chef, généralement une casquette, 30 % seulement portent des vêtements couvrants, chemises et pantalons. Et si 60 % disent utiliser une crème solaire, c'est en règle générale pour une seule application dans la journée. « Les plus exposés sont les viticulteurs, maraîchers et paysagistes », déclare Mathieu Longet. « 72 % d'entre eux travaillent de 6 à 7 jours par semaine, entre 4 et 8 heures par

jour et pour 30 % d'entre eux, plus de 8 heures ! »

Mieux informer et dépister

Sur les 2 380 réponses, 15 cas de mélanomes, le cancer de la peau le plus dangereux car mortel, ont été déclarés. Une donnée à rapprocher du nombre de 15 000 cas recensés chaque année en France et 130 000 dans le monde. Avec les carcinomes, 80 000 à 100 000 nouveaux cas chaque année en France et 2 à 3 millions dans le monde, ils représentent le premier groupe de cancer dans le monde.

« L'incidence du mélanome pourrait passer de 15 à 30 cas pour 100 000 habitants à 40 à 50 cas dans les dix années à venir

QUESTIONS À

Pr François Aubin, chef du service de dermatologie au CHU de Besançon

« Faire appel au bon sens et pratiquer l'autosurveillance »



Le professeur François Aubin. Photo ER/DR

Quels problèmes dermatologiques peut causer le retour du soleil ?

« Nous sommes confrontés à deux types de pathologies de la peau : le problème des allergies solaires bénignes mais très invalidantes car, si elles ne touchent pas le visage, elles se traduisent par des démangeaisons et des éruptions importantes type eczéma, urticaire, lors des premières expositions au soleil. Rares chez les hommes, ces dermatoses qui apparaissent dès les premiers soleils touchent environ une femme sur cinq. »

Quant à la seconde pathologie, il s'agit des cancers cutanés ?

« Oui. Ils sont de plus en plus fréquents, du fait que les gens s'exposent plus qu'avant, ajouté au vieillissement de la population. C'est le premier cancer chez l'homme et en Franche-Comté, plusieurs centaines de nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année. Lorsqu'ils sont pris à temps, ils évoluent de façon favorable mais chez les adultes jeunes, le potentiel de malignité est très important, avec un risque vital. »

Comment se prémunir ?

a d e moins en moins de dermatologues. »

Que faut-il surveiller ?

« L'apparition de tout nouveau bouton ou lésion bruniâtre ou noire, qui doit conduire à consulter. Il s'agit aussi de surveiller les anciens boutons qui vont se modifier par la couleur, la taille, ou commencer à saigner, à faire une croûte qui revient... Toute nouvelle lésion ou modification doit alerter et nécessite un avis médical. »

Quant aux idées reçues à battre en brèche ?

« Il faut rappeler que l'on est exposé même à travers les nuages ! Et que plus on monte en altitude, plus l'exposition solaire est intense et donc potentiellement dangereuse. Entre Besançon et Pontarlier, par exemple, soit un gradient de 800 m, on gagne près de 10 % d'exposition supplémentaire. Qui plus est, l'air frais tend à diminuer la sensation d'exposition et on a tendance à s'exposer plus longtemps. »

Propos recueillis par Pierre LAURENT